



GRAND PRIX DU CANADA

CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORMULE 1

MONTRÉAL

5, 6, 7 JUIN 2015

RÈGLEMENT PARTICULIER
PERMIS ASN # 15-003



TABLE DES MATIERES

1.	L'ÉVÈNEMENT	3
2.	ORGANISATION	3
3.	PISTE	3
4.	ACCRÉDITATION	4
5.	ENGAGEMENTS	4
6.	PASSES D'ACCÈS ET FORMULAIRES DE RENONCIATION	4
7.	ENCLOS	4
8.	STATIONNEMENT	5
9.	LIGNE DES PUIITS	5
10.	DISPOSITIONS DIVERSES	6
11.	ASSURANCES	6
12.	IDENTIFICATION DES VOITURES	6
13.	INSPECTION TECHNIQUE ET BALANCES	7
14.	ESSAIS ET QUALIFICATIONS	7
15.	DÉPART	7
16.	HORAIRE ET FAUSSE GRILLE	8
17.	COMMUNICATIONS RADIOS	8
18.	ARRÊT D'UNE COURSE	9
19.	ARRIVÉE ET CLASSEMENT	9
20.	RÉCLAMATIONS ET RECOURS	9
21.	OFFICIELS DE L'ÉVÈNEMENT	9
22.	OFFICIELS DES SÉRIES	9
23.	PERSONNEL DE SUPPORT	10
24.	CARTE DE LA PISTE	11
25.	HORAIRE DE L'ÉVÈNEMENT	12



* Advenant un litige, la version anglaise du règlement particulier aura préséance

1. L'ÉVÈNEMENT

L'Automobile Club de l'Île Notre-Dame est l'organisateur du Grand Prix du Canada, disputé sur le Circuit Gilles Villeneuve de l'Île Notre-Dame de Montréal les 5, 6 et 7 juin 2015. Cette épreuve est inscrite dans le calendrier du Championnat Mondial de Formule Un de la FIA. Les membres du comité d'organisation sont :

- Cindy Armstrong
- François Rémillard
- Iskandar Saikali

Les séries de soutien participant au Grand Prix du Canada 2015 sont :

- Ferrari Challenge
- Formula Tour 1600
- Coupe Nissan Micra

2. ORGANISATION

Les épreuves sont organisées en conformité avec :

- Le Code sportif international de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA) et ses Annexes;
- Le Code sportif national d'ASN Canada FIA;
- Les règlements des séries concernées avec leurs annexes et bulletins;
- Le règlement particulier de cette épreuve;

Le Directeur de course peut modifier les présents règlements ou fournir des instructions supplémentaires à tout moment pour des raisons de sécurité ou de force majeure et, en particulier, ajourner ou annuler l'épreuve ou une partie de celle-ci si les circonstances l'y obligent. Les compétiteurs concernés seront informés de ces changements soit par des avis distribués aux compétiteurs, par affichage sur le tableau d'affichage de la série, ou durant la réunion obligatoire des compétiteurs. Ces modifications auront la même autorité que ces présents règlements.

Le tableau d'affichage de chaque série sera situé au véhicule d'administration de chaque série. Les réunions de concurrents et de compétiteurs se tiendront à la discrétion du Directeur de la course et/ou des Commissaires de séries. Des avis annonçant ces réunions seront affichés sur le tableau d'affichage de chaque série. Tout compétiteur ou concurrent qui ne se présente pas à ces réunions est sujet à des amendes et/ou des sanctions.

3. PISTE

Les courses sont disputées sur le Circuit Gilles Villeneuve dont la longueur est de 4,361 kilomètres. La direction est celle des aiguilles d'une montre.



L'accès à la piste est interdit à tout véhicule motorisé avant le début de l'épreuve. Toute reconnaissance du circuit devra se faire à pied, en bicyclette, etc.

L'accès à la piste sera interdit le jeudi 4 juin entre 12h00 et 16h00 pour les sessions de pratique de la voiture de sécurité FIA et des véhicules d'intervention.

4. ACCRÉDITATION

L'accréditation aura lieu au ALT Hôtel Montréal, Griffintown, 120, rue Peel, Montréal selon l'horaire suivant :

Mercredi 3 juin	18 h à 22 h
Jeudi 4 juin	12 h à 22 h

5. ENGAGEMENTS

En soumettant une inscription pour une des séries de soutien, un compétiteur reconnaît être lié au règlement de la série à laquelle il participe ainsi qu'aux présents règlements.

6. PASSES D'ACCÈS ET FORMULAIRES DE RENONCIATION

Des passes d'accès et de stationnement seront allouées à chaque compétiteur et à chaque concurrent des séries inscrites. Les passes d'accès doivent être visibles en tout temps et les passes de stationnement doivent demeurer sur le véhicule stationné.

La remise des passes d'accès et de stationnement se fera exclusivement lors de l'accréditation.

Des passes d'accès additionnelles pour les invités des équipes seront aussi disponibles lors de l'accréditation au prix de 100\$ chacune.

Pour recevoir une passe d'accès au site, chaque concurrent, compétiteur, équipier et invité devra signer le formulaire de renonciation de l'organisateur lors de son accréditation.

Chaque série devra retourner les formulaires de renonciation signés au secrétariat de l'Automobile Club de l'Île Notre-Dame situé au 2^e étage du bâtiment situé au poste 12 avant leur première session en piste.

Afin de faciliter la circulation aux abords du ALT Hôtel Montréal, les remorques transportant les voitures de courses pourront accéder aux enclos avant de passer à l'accréditation.

7. ENCLOS

Chaque série disposera d'emplacements dans les enclos et ces emplacements sont uniquement destinés aux remorques transportant le matériel et aux voitures de course.

Chaque concurrent doit se conformer aux directives des préposés aux enclos et stationnements quant à l'emplacement de sa voiture et de ses installations.



RÈGLEMENT PARTICULIER
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
5-6-7 JUIN 2015

L'accès aux enclos via le Pont des Îles et la route du Casino se fera :

Mercredi 3 juin 09 h à 17 h 30

Par la suite, les enclos seront accessibles seulement via le Chemin Macdonald et le Pont du Cosmos. Notez que les remorques devront traverser complètement la route vers la gauche pour pouvoir négocier le virage à la fin de la descente menant du Pont Des Îles vers le Chemin Macdonald. L'accès aux enclos via cet itinéraire se fera :

Mercredi 3 juin 17 h 30 à 20 h

Jeudi 4 juin 09 h à 20 h

Les compétiteurs et concurrents qui arrivent en dehors des heures ci-dessus devront stationner sur la rue à l'extérieur de l'entrée et devront se présenter à huit heures le lendemain et attendre les instructions des préposés aux enclos.

Dimanche 7 juin, il sera interdit aux remorques des concurrents de quitter le circuit avant 19 h 00, soit trois (3) heures après la fin de la course de Formule 1. Si un compétiteur ou un concurrent enfreint cette règle, la série dont il dépend devra payer une amende de 5000\$.

Il est strictement interdit de disposer de l'huile à moteur ou des déchets dans les enclos ailleurs que dans les contenants spécialement destinés et identifiés pour cet usage et disposés dans les enclos. Tout contrevenant à cette disposition se rend passible d'une amende ou d'exclusion à la discrétion des organisateurs.

La vitesse excessive dans les enclos et/ou le défaut des compétiteurs, concurrents et membres d'une équipe à se conformer aux instructions des préposés aux enclos peut conduire à l'exclusion de l'évènement.

Il y aura des gardes de sécurité dans les enclos durant la nuit.

Les motorisés, campeurs et autobus sont interdits sur l'Île Notre-Dame et sur l'Île Sainte-Hélène. Il est strictement interdit de coucher sur l'Île Notre-Dame.

8. STATIONNEMENT

Une passe de stationnement permet de se garer à l'est des enclos en direction du pont Jacques-Cartier.

Les passagers d'une voiture munie d'une passe de stationnement devront tous être munis d'une passe d'accès au site avant que la voiture ne soit admise à l'Île Notre-Dame

9. LIGNE DES PUIITS

Les compétiteurs et les équipiers ont accès à la zone des puits uniquement durant les séances d'essais, de qualifications et de course de leurs propres séries. Ce règlement sera strictement appliqué, toute infraction conduisant à l'exclusion de l'évènement.



**RÈGLEMENT PARTICULIER
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
5-6-7 JUIN 2015**

Le drapeau noir ou le drapeau noir avec un cercle orange pourra être déployé à un compétiteur au coin 11 (sortie de l'épingle). Le compétiteur recevant cet avis devra se présenter immédiatement aux puits sans entamer un autre tour.

Les compétiteurs et leurs équipiers devront aussi se conformer au règlement vestimentaire dans les puits de ravitaillement. Les enfants de moins de 16 ans ne sont pas admis dans les puits, excepté dans le cas d'un concurrent qui possède une licence de pilote de la filière FIA.

Il est interdit de fumer et/ou vapoter dans la zone des puits.

10. DISPOSITIONS DIVERSES

Le concurrent et le compétiteur sont responsables d'assurer le respect des lois et des règlements par toutes les personnes inscrites sur leur fiche d'inscription.

Tout délit commis par un compétiteur en tant que représentant d'un concurrent ne dégagera pas la responsabilité de ce dernier et tous deux seront potentiellement sujets à être pénalisés.

Tout délit commis par un coéquipier d'un compétiteur ne dégagera pas la responsabilité du compétiteur ou du concurrent qu'il représente et tous deux seront éventuellement sujets à être pénalisés.

L'acceptation d'un laissez-passer attribué à un concurrent, un compétiteur ou un coéquipier sera considérée comme assimilant cette personne à l'engagement et impliquera son respect des règlements

La vente et/ou la distribution d'un produit non couvert par un contrat avec le promoteur est strictement interdite.

Tout véhicule circulant sur l'Île Notre-Dame doit être muni d'un laissez-passer valide fourni par l'organisateur lors de l'accréditation.

À l'exception des chiens-guides, les animaux sont interdits partout sur l'île Notre-Dame.

Dans le but de conserver de bonnes relations avec les résidents à proximité, aucun essai moteur n'est permis après 20 h 00

11. ASSURANCES

Tous les participants sont couverts par une assurance responsabilité au tiers.

12. IDENTIFICATION DES VOITURES

Les organisateurs peuvent exiger que le numéro de voiture soit modifié si sa visibilité n'est pas à la satisfaction du personnel de la piste (ex : chronométrage et pointage, signaleur, etc.)



13. INSPECTION TECHNIQUE ET BALANCES

Toutes les voitures de course doivent passer à l'inspection technique et doivent être approuvés par les inspecteurs techniques des séries avant d'avoir accès à la piste. Ces voitures doivent être présentées à l'extérieur de leur remorque.

Chaque série devra fournir à l'organisateur le protocole de vérification de ses voitures et la preuve que celles-ci ont passé avec succès l'inspection technique. Les organisateurs des séries décideront du lieu de l'inspection technique et en informeront leurs concurrents.

Des balances seront fournies par les séries et disponibles sur le site. Elles seront considérées comme étant les balances officielles de l'événement, ce qui signifie que le poids indiqué est le poids absolu pour l'événement.

Toutes les observations et données colligées par les inspecteurs techniques sont des informations de nature confidentielle et ne seront pas partagées avec d'autres compétiteurs. Ces informations sont à l'usage exclusif du Directeur de course et des commissaires de séries.

14. ESSAIS ET QUALIFICATIONS

Les séances d'essais et de qualification pour chaque série sont établies par l'horaire officiel.

Les positions sur la grille de départ pour la course seront déterminées en fonction des résultats de la séance de qualification et selon le règlement applicable à la série concernée.

La première position au départ (pole position) se trouve à gauche sur la première ligne, la deuxième position à droite de la première, la troisième est derrière la première et ainsi de suite.

Dans l'éventualité où deux ou plusieurs compétiteurs ne réalisent aucun temps de qualification, le compétiteur qui arrive en premier à la fausse grille aura préséance.

15. DÉPART

Le départ des courses sera un départ lancé. Il y aura un tour de formation derrière la voiture de tête.

Lorsque ce sera possible, des panneaux indiquant le compte à rebours (5 min, 3 min, 1 min) seront présentés aux voitures sur la grille de départ.



16. HORAIRE ET FAUSSE GRILLE

L'organisateur fournira à chaque série cinq (5) copies du Minute par Minute dans lequel est indiqué le moment où les voitures doivent se présenter à la fausse grille.

Pour les essais libres et les qualifications :

45 minutes avant la séance	Ouverture de la fausse grille au Poste #12
30 minutes avant la séance	Départ du Poste #12 vers le Poste #12B
10 minutes avant la séance	Départ du Poste #12B vers les puits
5 minutes avant la séance	Fermeture de la fausse grille au Poste #12

Pour les courses :

60 minutes avant la séance	Ouverture de la fausse grille au Poste #12
30 minutes avant la séance	Départ du Poste #12 vers le Poste #12B
15 minutes avant la séance	Départ du Poste #12B vers les puits
10 minutes avant la séance	Fermeture de la fausse grille au Poste #12

À cause de certaines conditions spécifiques liées à l'horaire, aux séries et au site, des variations peuvent se produire.

Tout véhicule qui ne sera pas sur la fausse grille au moment de sa fermeture n'aura pas accès au circuit et ne pourra pas prendre part à la séance ou à la course, sauf sur autorisation spécifique du Directeur de la course.

Afin d'éviter une accumulation de délais d'une séance à l'autre, l'heure désignée pour la fin de la séance sera toujours observée.

17. COMMUNICATIONS RADIOS

Les communications radio sont sous la juridiction fédérale au Canada. Il est donc illégal d'installer et/ou d'utiliser un transmetteur radio sans l'autorisation requise.

Chaque fréquence utilisée doit être enregistrée avec Industrie Canada pour éviter les interférences causées par l'utilisation de mêmes fréquences ou de fréquences similaires.

Pour obtenir une fréquence radio valide, veuillez contacter :

M. Joé Lambert-Beaugard
Agent de la Gestion du Spectre - Industrie Canada
1155 rue Metcalfe, bureau 950
Montréal (Québec) H3B 2V6
Téléphone : 819-564-5531
Télécopieur : 514-283-5157
Cellulaire : 418-573-5244
Courriel : Radiocoord@ic.gc.ca



Toute interférence radio de la part d'un concurrent entraînera l'interdiction d'utiliser le système de communication radio.

18. ARRÊT D'UNE COURSE

En cas de force majeure, la course pourrait être arrêtée sur décision du Directeur de la course et/ou du commissaire sportif des séries concernées. En pareil cas, la procédure pertinente à chaque série est suivie.

19. ARRIVÉE ET CLASSEMENT

Les résultats des qualifications et des courses seront affichés sur les panneaux officiels et seront fournis aux directeurs des séries.

20. RÉCLAMATIONS ET RECOURS

Toutes les réclamations et tous les recours doivent être adressées en conformité avec les conformément aux procédures établies par chaque série.

21. OFFICIELS DE L'ÉVÉNEMENT

Directeur de course	François Rémillard
Directrice de course (courses de soutien)	Cindy Armstrong
Médecin-Chef	Dr. Jacques Bouchard
Médecin-Chef adjoint	Dr. Ronald Denis
Chef Signaleur	André Lortie
Chef Inspecteur technique	Jean-Luc De Henau
Départ	Denis Laferrière
Secrétaire de l'Épreuve	Michel Béliveau
Adjoints aux directeurs de course	Dany Fradette
	Marcel Demers
	Richard Muise

22. OFFICIELS DES SÉRIES

Ferrari Challenge - Commissaire	Todd Snyder
Ferrari Challenge - Inspecteur technique	Yuri Appel
Coupe Nissan Micra - Commissaire	Jean Richard
Coupe Nissan Micra - Inspecteurs techniques	Ivan Butikofer / Karim Antaki
Formula Tour 1600 - Commissaire	Martin Hardy
Formula Tour 1600 - Inspecteur technique	Fernand Vézina



23. PERSONNEL DE SUPPORT

Sécurité de la piste
Intervention rapide
Lutte anti-incendie
Ligne des puits
Sécurité puits
Fausse-grille
Voiture de tête
Communications – Signaleurs
Communications – Urgences
Remorques
Grues et chargeurs
Enclos
Entretien de piste
Accréditation
Stationnement
Chronométrage
Secrétariat

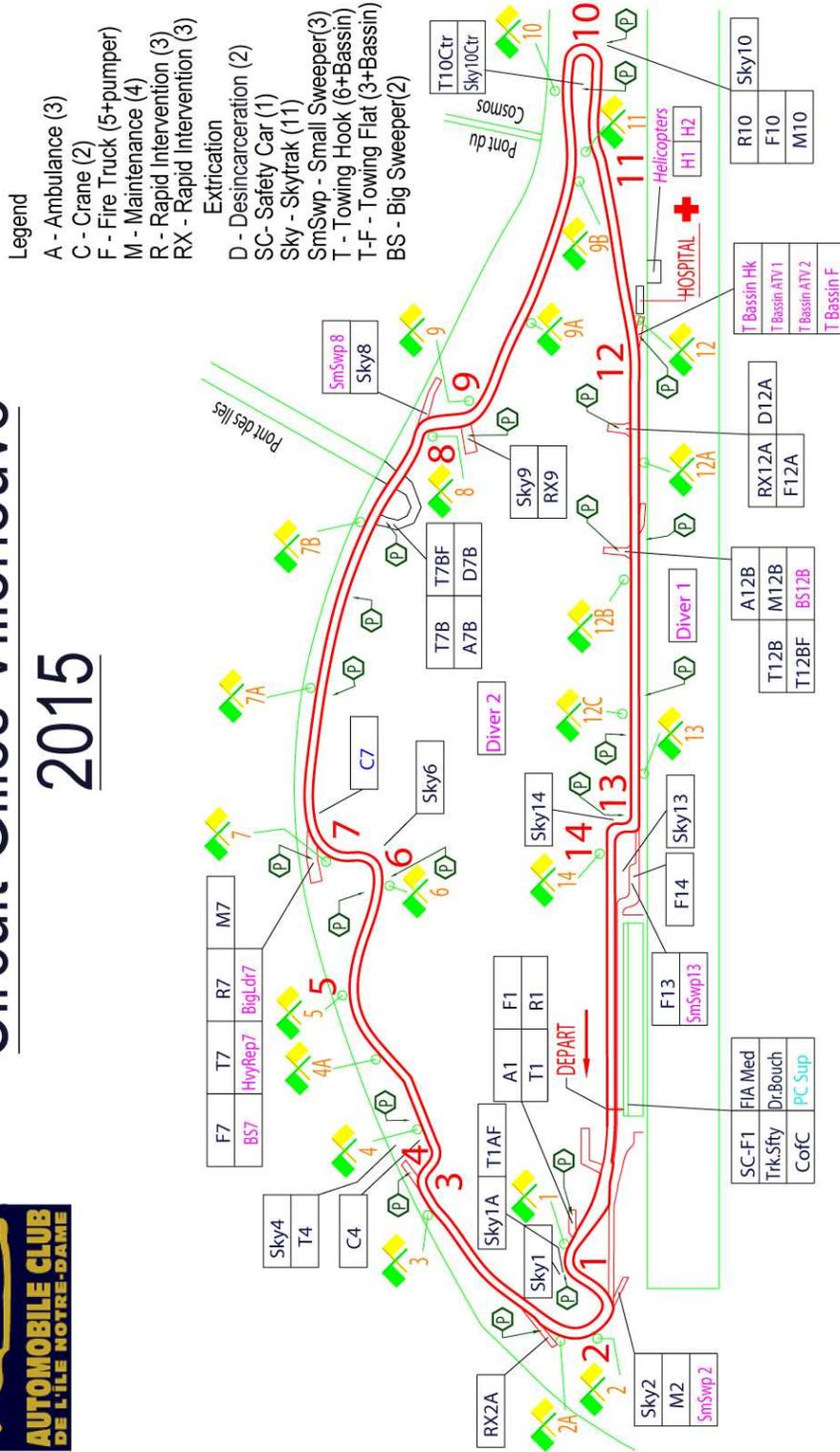
Iskandar Saikali
Bruce Macdonald
Denis Picard
Jean-Pierre Boisclair
Élise Racette
Josée L'Heureux
Gilles Villeneuve
François Marchand / France Alarie
Normand Bourgeois / Guy Deshaies
Sara Raymond
Michel Brassard
Denis Tessier
Daniel Vermette
Coleen Raymond
René Palin
Jacques Morin
Caroline Buron



RÈGLEMENT PARTICULIER
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
5-6-7 JUIN 2015

24. CARTE DE LA PISTE

Circuit Gilles Villeneuve
2015



Dessin original : Giorgio Toso

Colour Code: Track, Non-Track, Support Races

V.3 - April 19th 2015



RÈGLEMENT PARTICULIER
SÉRIES DE SOUTIEN
GRAND PRIX DU CANADA
5-6-7 JUIN 2015

25. HORAIRE DE L'ÉVÈNEMENT

Vendredi 5 juin

7 h 30		Ouverture du site au public		
8 h 15	8 h 45 ¹	Coupe Nissan Micra	Séance d'essais libres	30 minutes
10 h 00	11 h 30	Formule 1	1 ^{ère} séance d'essais libres	90 minutes
11 h 55	12 h 15 ¹	Ferrari Challenge	1 ^{ère} séance d'essais libres	20 minutes
14 h 00	15 h 30	Formule 1	2 ^e séance d'essais libres	90 minutes
15 h 50	16 h 20 ¹	Formula Tour 1600	Séance de qualifications	30 minutes
16 h 35	16 h 55 ¹	Ferrari Challenge	2 ^e séance d'essais libres	20 minutes
17 h 15	17 h 45	Coupe Nissan Micra	Séance de qualifications	30 minutes

Samedi 6 juin

7 h 30		Ouverture du site au public		
10 h 00	11 h 00	Formule 1	3 ^e séance d'essais libres	60 minutes
11 h 15	11 h 45 ¹	Ferrari Challenge	Séance de qualifications	30 minutes
13 h 00	14 h 00	Formule 1	Séance de qualifications	60 minutes
14 h 30*	15 h 00 ²	Formula Tour 1600	1 ^{ère} course	15 tours ou 25 minutes
15 h 30*	16 h 00 ²	Ferrari Challenge	1 ^{ère} course	16 tours ou 25 minutes
16 h 30*	17 h 00 ²	Coupe Nissan Micra	1 ^{ère} course	15 tours ou 25 minutes

Dimanche 7 juin

8 h 00		Ouverture du site au public		
9 h 00*	9 h 30 ²	Formula Tour 1600	2 ^e course	15 tours ou 25 minutes
10 h 00*	10 h 30 ²	Coupe Nissan Micra	2 ^e course	15 tours ou 25 minutes
11 h 00*	11 h 30 ²	Ferrari Challenge	2 ^e course	16 tours ou 25 minutes
12 h 30		Formule 1	Parade des pilotes	
12 h 45		Formule 1	Présentation des nations	
13 h 30		Formule 1	Ouverture de la ligne des puits	
13 h 45		Formule 1	Fermeture de la ligne des puits	

14 h 00 **GRAND PRIX DU CANADA DE FORMULE UN 2015**
70 tours (hors le tour de formation) ou deux heures.

* Début du tour de formation

¹ Fin de session à heure fixe

² Heure approximative de la fin de la course

Cet horaire peut être modifié sans préavis

SYNCHRONISEZ RADIO GRAND PRIX AU 99,1 FM ou 104,5 FM